Location de la salle polyvalente

Mairie de Châtel-de-Neuvre

4 Place de la Mairie. 03500 CHATEL DE NEUVRE

Tél.: 04 70 42 08 11 Courriel: mairie@chatel-de-neuvre.fr

Nom
Prénom
Adresse
Tél email
Désire louer la salle polyvalente
du au
Nature de la manifestation :
Prix : (auquel se rajoutera le prix des charges selon tarif annexé – voir page 3) Un chèque de caution (500.00 €) devra être versé lors de la prise des clés.
Verse ce jour 30 % du montant de la location soit è à titre d'arrhes. En cas d'annulation, cette somme ne sera pas rendue. Le solde sera versé au rendu des clés avec les charges potentielles.
Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des salles communales, et

accepte le contrat de location suivant :

- La location est faite par journée entière non divisible.
- L'heure de remise des clés est déterminante pour la facturation des journées de location. Une location à la journée est de 9 h le matin à 9 h le lendemain en semaine,
- Les horaires fixés pour les états des lieux par accord entre le locataire et le secrétariat de mairie devront être respectés.
- Les véhicules devront respecter le stationnement : parkings (les chemins d'accès devront être laissés libres,...).
- Il faut respecter les plates-bandes de fleurs.
- Un état des lieux complet sera fait après la location.
- La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice.
- Le locataire prend en charge le mobilier et la vaisselle contenus dans la salle. Il en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol.
- Le locataire demande au préalable la mise à disposition de la vaisselle dont il a besoin (document en annexe).

- Les sols devront être seulement balayés après avoir enlevé les tâches « importantes ». Les sanitaires seront lavés et désinfectés. L'évier, la chambre froide, la machine à laver la vaisselle et les plaques chauffantes et le four seront laissés propres. Les filtres du lavevaisselle seront rincés Les tables et chaises devront être lavées et rangées en respectant le plan affiché. En cas de non-respect, une pénalité sera appliquée.
- Les règles de tri appliquées dans la commune sont à respecter :
 - Le verre sera déposé dans les containers adaptés (derrière la salle)
 - Les plastiques, papiers, ... seront triés et déposés dans les containers réglementaires (devant la salle)
 - Les déchets alimentaires seront à déposer dans les bacs à compost (juste après la mairie)
 - Les autres déchets seront mis dans des sacs poubelles transparents fermés et déposés dans les containers prévus à cet effet.
- Tout dysfonctionnement des systèmes de réfrigération, électriques ou de chauffage devra être signalé.
- Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle.
- A partir de 1 heure du matin, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits.
- En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure de rechange.

Pour la remise des clés, téléphoner à la Mairie, la semaine précédent la location, pour fixer un rendez-vous.

Le locataire a souscrit une assurance en responsabilité civile et remettra une copie de son attestation d'assurance.

Nota : les chèques sont à mettre à l'ordre du T	résor Public.
Fait à, le,	
Bon pour accord,	Signatures:
Le locataire,	Le Maire,

Annexe 1 au contrat de location des salles – Les tarifs

Salle Polyvalente	Habitants et	Extérieurs de	Société
	associations* de	la commune	commerciale
	Châtel-de-Neuvre		
Occupation week-end (du			
vendredi 14 h au lundi 13 h 30)			
- Avec cuisine :	240.00 €	300.00 €	
- Sans cuisine:	180.00 €	250.00 €	
* les associations de Châtel-de-			
Neuvre bénéficient de 3 mises à			
dispositions gratuites par an, les			
autres frais restant à charge			
Occupation en semaine, la			
journée du mardi 9 h 00 au			
samedi 9 h 00			
		4.50.00	
- Avec cuisine :	100.00 €	150.00 €	250.00 €
- Sans cuisine	80.00 €	120.00 €	180.00 €
Autres prestations :			
F1	0.15.0 /1. 1	0.15.0 /1. 1	0.17.0/1.1
- Electricité, chauffage	0.15 € / kwh	0.15 € / kwh	0.15 € / kwh
- Nettoyage avec cuisine	120.00 €	120.00 €	120.00 €
- Nettoyage sans cuisine	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Continu	500 00 C	500.00 C	500 00 C
Caution	500.00 €	500.00 €	500.00 €

Annexe 2 au contrat de location des salles – Demande de vaisselle

ELEMENTS DE VAISSELLE	QUANTITE DISPONIBLE	NOMBRE DEMANDES	NOMBRE RESTITUES
Assiettes creuses	158		
Assiettes plates	371		
Assiettes dessert	188		
Ramequins	15		
Tasses à café	174		
Verres ballon	295		
Flutes	297		
Pichets	8		
Verres anciens	211		
Verres à liqueur	159		
Fourchettes	163		
Couteaux	195		
Couteaux à steak	163		
Petites cuillères	175		
Grandes cuillères	183		
Plateaux	3		
Saladiers (petits)	16		
Saladiers (grands)	2		
Saladier alu	1		
Cuillères salades	6		
Fourchettes salade	4		
Plats ronds	1		
Plats allongés	4		
Grandes assiettes plates / plats	17		
Louches	3		
Cuillères à sauce	1		
Planche à découper	1		
Grand couteau	1		
Corbeille osier	1		
Corbeilles à pain	13		
Couteau à pain	1		
Economes	2		
Tire-bouchon	3		
Pince	1		
Paires de ciseaux	5		